

TRANSPORT VOYAGEURS FORMATION PASSERELLE - VOYAGEURS

CONTEXTE :

Dorénavant des passerelles existent entre le métier de conducteur de marchandises et de conducteur de voyageurs. Ces formations, dites « passerelle » permettent ce transit.

PRÉ-REQUIS :

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité et de l'attestation FIMO (ou de la dispense) du secteur du transport de marchandises

DURÉE DE BASE : 35 heures

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout conducteur titulaire d'une FIMO ou d'une FCO du transport de marchandises souhaitant intégrer le secteur du transport de voyageurs (formation préalable à l'intégration du secteur).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable de se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité

Connaître les applications réglementaires régissant la profession

Avoir connaissances des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale.

Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

CONTENU DE LA FORMATION :

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0 H 30)

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (15 H 30) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (5 H 00) :

- Réglementation sociale nationale et européenne du transport de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain, contrats et documents

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 H 00) :

- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principe de gestion des situations conflictuelles

SERVICE LOGISTIQUE (*actualisation des connaissances*) (4 H 00):

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DE STAGE (3 H 00)

ADMISSION :

Pour la partie théorique : QCM de 40 questions, recevabilité à 24 bonnes réponses

Pour la partie pratique : contrôle continu